

Sécurité et Santé au Travail : Pour un travail sûr et salubre

En juin 2022, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a ajouté « *un milieu de travail sûr et salubre* » aux principes et droits fondamentaux au travail, reconnaissant ainsi l'impact des conditions de travail sur la santé et la sécurité des travailleurs(ses), dans tous les aspects liés au travail.

Le Carrefour Citoyen de Venelles et du Pays d'Aix, en lien notamment avec la Fondation Copernic, a pris de nombreuses initiatives ces dernières années, associant des familles de victime, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail (28 avril), et lors des événements particulièrement douloureux qui les ont touché.

Selon l'Assurance Maladie, en 2019, dernière année avant le ralentissement de l'activité économique dû à la pandémie de Covid, on dénombre 655 715 accidents de travail (AT) avec arrêt. Toutes causes confondues, 1 264 salarié(e)s sont décédés en 2019 en France du fait de leur travail (dont 733 accidents du travail, 283 accidents de trajet, et 248 maladies professionnelles).

Aujourd'hui, le Carrefour Citoyen apporte son soutien à la démarche engagée par un collectif de familles, confrontées à la mort accidentelle au travail de l'un de leurs proches.

Courriel : stopalamortautravail@gmail.com

Nous continuerons de porter, dans les mois à venir, des actions citoyennes de solidarité pour :

- la reconnaissance des responsabilités (notamment l'obligation juridique de résultat de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail),
- la mise en place de démarches d'évaluation des risques professionnels qui s'appuient sur les situations réelles de travail,
- la promotion d'actions de prévention qui combattent prioritairement les risques à la source, en supprimant leurs causes, avant d'en traiter les conséquences pour les salariés.

VENELLES

La Provence 12 mars 2023

Michel Bianco reçu au ministère du Travail



Michel Bianco (2^e à partir de la droite) parti à Matignon obtenir des réponses sur les accidents du travail. /PHOTO A.M.

Engagé dans de nombreuses causes humanitaires, Michel Bianco est bien connu sur le village. Mais celle qui touche le sans doute plus intimement, est le désastre provoqué par les accidents du travail. Et pour cause, il a perdu son fils Jérôme dans un terrible accident en 2006.

Michel a en l'occurrence été reçu à Matignon au ministère du Travail, avec des représentants de 20 familles du collectif "Famille d'accidentés du travail". Collectif et déplacement en qui il place beaucoup d'espoir pour faire bouger les lignes: "Il s'agit d'un précieux groupe de soutien et d'échanges pour les personnes touchées par le décès d'un proche dans le cadre professionnel. Ce ren-

dez-vous au ministère permettra peut-être d'enrayer cette hécatombe si des mesures nécessaires de prévention sont mises en place."

Pour la première fois, des familles touchées par un deuil cruel ont été reçues dans cette instance officielle par Benjamin Maurice, Directeur de cabinet du Ministre. Chacun a pu s'exprimer. Il semblerait d'ailleurs que les doléances aient été entendues. Une nouvelle loi sera à l'étude et des campagnes d'information mises en place. Enfin un rendez-vous au ministère de la Justice va être proposé afin que les procédures judiciaires soient accélérées et que les sanctions contre les entreprises condamnées soient effectives. **A.Ma.**